E. A., Captere.

AREONOE SUDBULLIES.

ARBONCIA SUIDENTATRIA.

Sociales de James J. May et finitie.

(Ivide de District pour la pareisse d'Or.

E e St. 1842 By vente stan entre à noi
nes per l'Essorable Cent Civile de Dioper l'é pirile-s d'Ordenn, dans l'affaire
sitte, le ventent à l'enchèse publique, à
lumps, des Persettets Functions de la

refid-le l'éman, Ep 717 rue Commins, en

velle, le 6 septembre 1890, à midi, in
auté déstrite preprieté: Une desnie indivile deux incteins let de terra avec les bé
nes améliesablese qui s'y prouvent, littude

la Simbene District de cette ville, dési
la par les que Jersey, Cadin, Laurel et

i recêtte lets mesurant obsaux 30 pieds

soc à la rue Laurel sur 100 pieds de pro

leux. Carditions: Comptant.

B. A. CA's REER, Breenteur.

806 rue Purdido.

4aett-4 11 18 25-cept 1 6

ANNONOES JUDICIAIR

VENTES PAR LE SEERLE.

ANNONCE JUDICIAIRE Vente d'une propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District.

on somme No 2307 rue Upperline Entre les rues St-George et St-Andre (antrefois Green).

Louisiana Homestead Association va Andrew Robertson.

OUB GIVILE DE DIFFRIOT, pour la parciase d'Oriéana—Ne 59,853—En verta d'un writ de sainne et vente à moi adressé par l'Kouenble Cour Civile de District pour la parciase d'Oriéana, dans l'affaire el-dossus inti-

parotased Orféans, dans l'affaire el-deseus inti-tulés, le procèderal à la venne à l'enchère pu-blique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Cemmune, entre les rues Carondelet et Barenne dans le Pressier District de cette villa, le EUDI, 31 août 1899, à midi, de la prepriété ci-après décrite. à savoir: Un estrain lot de terre avec les bâtisses et amélio attens qui s'y tronvent et tous les droits, veiss, privi èges, servitudes et avan-tages à cela appartenent en en dépendant situé dans le Slichen District de cette ville dans l'ilet No 567 berné par les rues Upper-line. Valence St George et St Andrew (an-ciennessent Green), désigné comme lot No 20 d'après un devis fair par P. A. D'Homécourt voyer, daté le 6 janvier 1874, ledit lot mesu-rant treute pieds, oing pouces et qua re lignes rant treate piede, cinq pouce et qua re lignes de face sur la rus Uprerline, la même largeur dans le fond sur cent piede de profondeur.

Said dans l'affaire el-dessus. Conditions—Comptant ann la onditions—Comptant are les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shénifoivil de la paroisse d'Orléans.
E. et O. S. Livaudais, avocats pour le plaignant 24 iniliet - 28-août 411 18 25 27 31

ANNOHOR JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Denniëme District

Henry J. Bruning ve Charles Bruning

et als. COUR CIVILE DE DISTRICT POUL IS OUB CIVILE DE DISTRICT pour la parcisse d'Orléans. No 58,080 — En vartur d'un writ de fieri facias à moi adreass par l'Honorsbie Cour Civile de District pour la parcisse d'Orléans, dans l'affaire ci-desuns intitulàs, je precéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Communa, entre les rues Carondefèt et Baronme, dans le Premier District de cette villa, le JEUDI, 31 soût 1899, à midi, de la prepriété ci-dessons décrite à savoir— Quatorze lots de terre si les hétiasses qui a'v de la propriété ci-dessons déories à savoir-Quatorse lots de terre et les bâtisses qui s'y trouvent, dacs le 7me District de actts ville ilet No 21, bor: és par les rues Salemon, St. Louis, St. David et Conti, désignés par les Nos 11 à 24, inclusivement et d'après un devis de J. D'Héncéourt le 16 avril 1856 et mesu-rant: lots 13 à 22 sont cantigus et ont cha-cun trente et un pieds, onse pouces et cinq lignes de face à la rue St. Louis sur cent deux pieds, sept p uces, sept lignes de profondeur entre lignes parallèles, lot No 13 formant le coin des rues St. Louis et Salomon, lot No 22 forme le coin des rues St. Louis et St. David, lots 11, 12, 23, 24 sont situés derrié - e les lots sots 11, 12, 23, 24 sont situés derriè e les lots ci-dessus décrits et sont contigus sur leur ligne du foud et meturent, Nos 11 et 12, chacun trents pieds de face à la rue Salomon sur cent ciuquante acuf pied, dix ponces trois lignes, lets 23 et 24, chacun trents pieds de face à la rue St. David sur cent cinquante mest pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur.

a l'affaire ci-d Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléane Denegre, Biair et Denegre, avocats, pour le laignant. 28 |nil-28 29-aout 4 11 18 25 31

AVIS DE PUCCESSIONS.

Succession de Venve Michael Galden

OUR CIVILE DE DISTE IL POUR LA OUR CIVILE DE DISTRIL POUR LA pervisse d'Oriènne-No 60.132 Division E.—Attendu que Mine Mary Go'den, veuve de Jean Marie Courtisde, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obteuir des lettres d'administration dans la auccession de feu Veuve Michael Go den, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cels pout concerne d'avoir à dédute, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles Une serget par fait droit à la tite pétition.

Far ceure de la Cour.

Churter Oak Stove & Bange Co et ala versus Boury Rice & Sou et ale. OUIs CIVILE DE DISTRICT pour la parteuse d'Oridens-Me 59.822 Division D.—Avis est par le présentéenné aux créanciers de cette affaire et à teutes autres persenues intérassée d'aveir à éduire, dans les dix jeurs qui suivremé la présentée actification, les reisenne (s'ils en ent) peur lesquelles le compte présenté pas.-George Fuchs receveur dans ofte s'élien, de ses recettes et débours pour le mois de jailet 1899, ne serait pas appruvé et hun ologué et les fends distribués em formément a est compte.
Pay ordre de la Cour

Parordre & la Cege PAUL O. GUEBIN. Gramer. Dinkelapiel & Hort, avocata. 20août—29 24 29

Succession de Robert Brooks. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— Ne 59,886—Division D—Avis est par le présent donné aux créangisme à la transcripe per cinne à la transcripe de division de octos recorsisme à à sentes aux créangisme à la transcripe de division de la transcripe de division de la transcripe de la compte final présenté par lime Nelly à Derham Vve de Robert, Brooke, administratrice de coste francasion, ne sensit pas appreuvé de homologué et les fends distribués cenformément au dit compte.

Paractire de la Cour PAUL O. GUMBIN, 25 sett-25 20—espt 3 Gredier; dissipare de la Court de Robert de Robert

luctorion de Muse Kilanbeth-Blocks

COUR CIVILE DE DEFERIOT POUÉ LA pérciare d'Orienne-Re 50,758—Division E - Avia nos prés le prinqué desqui est acteurant de sanciare de la prinqué de la prin

A THE

AWONOS JUDIOIAISS Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Connue comme les Nes 7030 et 7032

rue Magasine, entre les rues

Walnut et Chestnut.

Henry Meyer ve Mus Anna M. Eiler

COUR CIVILE DE DISTRICT peur la pareisse d'Orléans—No 60,014—En versid'un writ de saisie et vente à met adressé par l'Honorable dour Civile de District pour la pareisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus

ia pareisse d'Oriènes, dans l'affaire di-dastre intitulée, je precèderal à le vente à l'enchère publique, à la Bourse des Ensantsurs, Ho 840 rue Commune, entre les ruse Caronéeles et Baronne, dans le Premier District de cette; ville, le JEUDI, 28 soptembre 1899, à midi, de la propriété di-dessots décrite, à navair.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et

nut Wa'er et Chestnut. Ledit lot est désigné par la lettre A, sur un plan desainé par lédgar a llié. voy r. lo 22 coptembre 1896. annexé à un acte passé pardevant R. L. Tullis, ronaire, le 19 avril 1897, et mesurant trents-trois pieds de face à la une Maga-ins sur cent vingt pieds de profond ur entre lignes parallèles. Baisi dans l'affaire oi dessus. Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la parcisse d'Oriéans.
J. C. Henriq-es, avocat pour le plaignant.
25 soût—25 —cept 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

de valeur du Onatrième

District.

Consue comme Nos 3205 et 3209 rue

Dryades, entre Harmonie

et Toledano.

Frank L. Battle vs Geo. W. Nicoll.

COURCIVILE DE DISTRICT POUR LA

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriéans.—Ne 59,854.—En vertu d'un writ de raisie et vente à moi adressé par l'Honerable Cour Civile de District pour la pa-roisse d'Oriéans, dans l'affaire d-dessus intitu-lée, je procédoral à la vente à l'enchère publi-que, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelsi et Ba-reane, dans le Premier District de osté ville, le JEUDI, 31 soût 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savetr:

Canditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la parcisse d'Oriéans.
Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.
28 juil—28 29 — août 4 11 18 25 3)

ANTIONUE JUDIOLATRE Vente d'une grande Propriété de

Valeur amélioré du Quatriè-

me District.

Connue comme le No 1118 rue Qua-

trième, entre les racs Magasins et

Michel Ber vs Sophie Anderson.

ces de face à la rue Quatrième, sur cent cin

quante quatre pieds neuf pouces et six lignes de profondeur entre ligne pars'lèles, le tout

Saini dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Suérif civil de la Paroisse d'Oriéans.

Félix J. Drevfous, avocat pour le plaignant 29 juil -29 30—août 4 11 18 25 31

AMNONOR JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de

Valeur dans le Cirquième District. Connue comme les Nos 819 et 821.

rue Eveline, entre les rues

Chestant et Elmire. Eureka Homestead Society vs Frade-

ric T. Dorgie.

parallèles.

Baisi dans l'affaire di-desusa.

Conditions—Comptant sur les Esux.

Baisi dans l'affaire di-desusa.

Baisi dans l'affai

Ba, vetre jeé Plerre Me et vezre de Louis Requ

ANNONCES JUDICIALRES

ANNOUSES JUBIOLATRES. VENTES PAR LESGEREF.

ANNOHOR JUDICIALES Vente de grandes propriétés de valeur du Premier District, avec les nombreuses bâtisses, etc., qui a'y trouvent-Louis Jacobowsky ve Samuel J. Hart

et Helen Ha Hert, béritiers

de Judah Hart.

COUR CITVILE DE DISTRICT FOUR LA parciase d'Orléans—Ne 59,956—En verin d'un writ de saigle et vente à moi adressé par l'Honorable Ceur Civile de Disériet pour la paroisse d'Orléana, dans l'affaire d'ésana initulés, je procéderal à la vente à l'enchère publique, à la Beurse des Encanteurs, Ne 540 rue Commune, entre les rues Caronélet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1899, à midi, de le propriété d'après décrite, à savoir 1º Queberse certains lots de terres tutés dans le Premier District de cette villa, dans l'ilet No 704, borné rer les rues Cirk, d'Hémècourt Bur'in et G'enois, désignés par les Nos—un à Quat ra "inclusivemen", sur un plan fait par A. Castaing, daté le 29 janvier 1862, leedits lots sont aueri désignés par les Nos fait par A. Castaing, daté le 20 janvior Acu leadita lots sont ausri désignés par les Nos

On certain lot de terra avec les bablesses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voice, privilèges, servitudes et avantages y appar cuant et en dépendant, situé dans le Sixième l'itaiet de este ville ilet No 11, Gaeonville, borné par les rues Magasine; Walnut Warer et Chestnut. Ledit lot est désigné "Un à Quat ras "inclusivement, aur un plan fait par A. Castaing, daté le 29 janvier 1862, leadits lots sent ausci désignés par les Nos—aur un devis annexé à un acte pardevant Jeff, C. Wenck, nota're, le 6 janvier 1894, par leque le feu Judah Hart acceta cette propriété de Feurton et Fischer, et meeuvant d'après le dit devis cemme il suit, à savoir: lots "un à c nq" inclusivement, mesure t chao'n vingt sept (27) pleis. huit (8", pouces et quatre lignes de face sur la rue Bandiu sur cont pleds dix pouces et une ligne de prefondeur entre lignes de face sur la rue Bandiu sur cont pleds dix pouces et une ligne de prefondeur entre lignes paral èles; lot No "Un" formant le coin des ues Baudin et Clark; 'ots Nos Bix à Neuf 'inclusivement mesurent chaoun vingt neuf pieds aix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles; lots Nos "Dix à Quaterra" inclusivement mesurent chaoun vingt sept pieds huit pouces et quatre lignes de face sur la rue D'Hémécourt sur cent pieds dix pouces une ligne parallèles; lots Nos "Dix à Quaterra" inclusivement mesurent chaoun vingt sept pieds huit pouces et quatre lignes de face sur la rue D'Hémécourt sur cent pieds dix pouces une ligne de profondeur entre lignes parallèles; lot No "Dix" formant le soin des rues l'Hémécourt et Clark.

20 Un certain il t de terre aitué dans le Premier District de cette ville, compris dans l'avenue Haran, les fianvier 1894, d'après le .u' l leedite lot meur retouwent la vis a nuext à l'arta ci desaus récité pardevant Jeff. C. Wenck, netaire, le 6 ianvier 1894, d'après le .u' l leedite lot meur retouwent sur cent huit pieds de profondeur en une quarante et un bieds un pouce une ligne de profondeur entre lignes parallèles; lot No "Neuf" est contigue au let No "Huit" et meure tente-six pieds de face sur la rue Hagan et la rue D Hémécourt; lot No "Neuf" est contigue au let No "Huit" et meure tente-six pieds de face sur la rue Commune, et cent quarante rois pieds cur pouce de profondeur entre lignes parallèles. Lot No "Dix" meure cinq pieds troi pouc Vente d'une propriété améliorée

propriété ci-après décrite, à saveir:

Un certain lot de terre ensemble avec tontes les bâticeses et améliorations qui s'y trouvent, et to le les droits, voles, privilèges et dépendances y appartenant ituné dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilot No 26, sorné par les rues Dryades, Harmonie, St-Denis et Toledano, anciennement la ligne de livision du Quartier de Plaisance; ledit let est désigné parle No 2 sor un plan fait par Hárant, voyer de l'ancienne deuxième municipaitté de cette ville, daté le 16 avril 1841 et déposé en l'étode de feu L. B. Kenny, netaire, tedit let étant contigu an lo: de terre No 1 et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Salad dans l'affaire ci-dessus.

Canditions—Comptant sur les lieux. deur et de face sur la rue Commune, et cent quarante et un piede un pouce une ligne de profonderr aur e côté du lot No "Neuf" et quarante piede dis pouces at deux lignes de lar-geur dans le fond, et Lets Nos "Onze" à "Quatorze" incinavemait sont contigus et meaurent comme il suit, à savoir: Let No "Quatorze" incinavemait sont contigus et meaurent comme le ci in des rues Commune et Clark et a trenre quatre piede six pouces et cinq lignes de face sur la rue Commune et Clark et a trenre quatre piede six pouces et cinq lignes de face sur la rue Commune cent un piede six pouces de profondeur eur le côté du lot No "Treze"; Lot No "Treize" a brente-quatre piede six pouces et inq lignes de face à la rue Com-mune, cur quatre-vingt quieze piede quatre pouces de profondeur du côté du lot N Qua-torze, et qua: c- ingt-neuf piede de x pouces mune, our quatie-vings quines pieue quaste pouces de profondeur du côté du lot N. Quatorse, et qua: c- ingt-neuf pieds de x pouces et une ligne de profondeur du côté du lot No Douse meeure trente-quatre pieds six pouces et cinq ligues de face à la rue Commune sur quatre-vingt-nouf pieds ceux pouces et une ligue de profondeur sur le côté du ot No Treise et quatre-vingt-trois pieds et une ligne de profondeur du côté du lot No Onse. Le lot No 'Unse' mesure trente-quatre pieds eix pouces et este quignes de face sur le rue Commune sur quatre-vingt-trois pieds et une ligne de profondeur sur le côté du lot No Douze, et solxante-seixe pied dix pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de l'au tre côté, et les dix lots No Onse, Douze, Treise et Quatorze syant chacua trente-quatre pieds de largeur dans le fond.

Treixe et Qastors ayant chacun trentr-quarte pieds de largeur dans le fond.

3º Un ceriain lot de terre situé dans le Premier Di-triet de cette ville, compris entre Hagan avenue et les rues D'Hémécourt, Bandin et C'ark, divisé en vingt-deux lots en leaquels ledit ilet était anciennement suddivisé d'après un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 innvier 1849, ledit liet a étà subéquemment divisé en vingt quatre lots, numérotés de Un à Vingt Quatre idelusivement et ledit liet est maintenant subdivisé en vingt deux lots numérotés de un à vingt devis leadits lots mesur-nt comme il suit. à savoir:—Lots Nos "Un" à "Cinq" inclusivement sont contigns et mesurent chacun trenie quatte par le vingt de profondeur estre lignes parallèles, Lot No "Un" formunt le coin des rues baudin et Clark. Lots Nos "Six" à "Huit" in-lusivement sont contigns et mesurent chacun trenie que par le vingt été vendue à Edgar Mondeut par acte parde vant de la light de la rue St Ferdinand un trenie que le face à la rue Remparte sur cent cinquant en mesure américaine quarante cinq pieds le face à la rue Congrès est Danbu ne.

2º Un let et amé.ioration de l'ilet No 246 borse de l'ace au l'ilet No 246 borse de l'ilet No 246 borse de l'ace à la rue Congrès et Bandu ne de l'ilet et de profondeur et de courte quatre viugt quitze de profondeur et de courte l'exe quatre viugt quitze de profondeur et de courte l'exe quatre viugt quitze de profondeur et de courte l'exe quatre viugt quitze de profondeur et de courte l'ilet et de l'ilet et a mé l'ilet de l'ilet et de l'ilet et de l'ilet et de l'ilet et a COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisee d'Orléans—No 59,872—En vertu d'un writ de saisle et vente à moi sdressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la pareisse d'Orléans, dans l'affaire oi-dessus intitulée, je procéderal à la vente aux suchères publiques, à la Bourse des Encan-teurs, No 840 rue Commune entre les rues Ca-rondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 soût 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir— Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec-toutes les bâtisses et améliorations q i s'y trouvent et toutes les dépendances à cela appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné
parles rues Quatrième, Magasins, Camp et
Washington, désigné par le No Seise sur un
plan et un certificat d'arpentage fait par W.
T. Thompson, député voyer de ville, en septembre 1860, annexé à l'ibv. ntaite, dans la
succession de Neis Andereon, pris par James
Graham ancien notaire de cette ville, le 7
septembre 1860; ledit morceau on portion de
terre meaurant cinquante et un pieds huit pouces de face à la rue Quatrième, sur cent cininclusivement sont rontigus et mesurent cha-cun trente els p'ads de face sur l'avenue Ha-gen sur cent sept p'eds un pouce une ligue de profondeur ent e ligues para leles. Lot No Six formant le com de l'auenue Hagan et de la rue Handin

profondeur ent e ligues para ities. Lot No Six formant le coin de l'anenue Hagan et de la rue Baudin.

Lots Nos "Neuf à "Onze" inclusivement sont contigue et mesurent chacun trente quatre pieds aix poucra six ligues de face sur l'avenue Hagan sur cent quarante et un pi di un pouce et une ligue de profondeur entre ligues prailèles. Lots Nos Douze à Quatorze inclusivement sont contigue et me aresurchaeun trente six pieds de face sur l'avenue Hagan sur cent sept pieds un pouce et une ligue de profondeur entre ligues paral èles.

Lot Ne Qua'oras formant le coin des rues Hagan sur cent sept pieds un pouce et une ligue de profondeur entre ligues paral èles.

Lot Ne Qua'oras formant le coin des rues Hagan avenue et D'Héméceurt. Lets Nos Quinse à Dix neuf, inclusivement, mesurant chacun trente-quatre pieds de face aur la rue d'Hémécourt sur cent hu t pieds de profondeur entre ligues parallèles lesdits lots étant centique, et le lot No Dix neuf formant le cein d'a rues D'Hémécourt et Clark; et lots : Vingt à Vingt-deux sont centique et mesur entre hignes parallèles.

4º Dix sept certair s lets de terre situés dans le Premier Dis lict de cette ville, comprenant elet Nos un à dix-sept inclusivement aux un plan dessiné par G. T. Dunbar, voyer, daté le 12 décembre 1848, une copie duqual faite par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 12 décembre 1848, une copie duqual faite par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 février 1849 les deux déposés en l'é ude de Juice Meex, anuien m'aire, leedits lots sont ausai dé-ignés par les naèmes numéros sur un devia annexé à l'acte ci-dessus récité, pasé par levant Jeff. C. Wenuk, le 6 janvier 1891 et mesurant d'après cela, cemue il aut, à savoir:—

Lots Nes Un et Deux mesurant chacun reputs qui te nice, huit pouces de la contraire les un tent en les un la reconstant de cela de la contraire de cela de la

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Oriéane, No 59,979 -En vertu d'un writ de asiste et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Oivile de District pour la Pareisse d'Oriéans, dans l'affaire ci deseus intituiés is procédersi à la vante à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Fremier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1899 à midi de la propriété et sur à le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1899 à midi de la propriété et sur à territe, à savoir :

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et ou les droits, voien, privileges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Cisquième District de la Nouvelle-Oriéans, dans l'ilet désigné par le numéro municipat 115 borné par les rues Chestnut, Elmire, Market et Evaline, leedits lots sont désignée par les Nos 23 et 74 de l'ilet No 9 de Belleville et mesurent chaoun tente piede de sece sur la rue Eveline, sur cant vingt pieds de profondeur entre lignes Beist dans l'affaire ci-deseus.

1894 et mesurant d'après cela, cemme il aut, à savoir :
Lots Nes Un et Deux mesurant chacun trente qu tre piede, huit pouces de face sur la rue D'Hémécourt, aur cent huit piede de profondeur entre lignes parallèles. Lot No Un formant le coin des rues Genole et D'Hémécourt, Let No Trois, mesurant trente q arre piede sept p u ces et quatre l'gnes de face sur la rue d'Hémécourt, sur cent huit piede de profondeur entre lignes parallèles. Lots Nos Nouf à Seixe inclusivement sont contigus et me-urent commeil suits. Lot No Nouf forme le coin des rues Clark et Commune et a tran et de profondeur entre lignes et aix lignes de face sur la rue Commune sur cent en porce et sept lignes de profondeur entre lignes que profondeur et de f'oe sur la rue Clark, et contiglis septpieds cinq pouces et denzignes de profondeur entre le cèté du let No dix et treate quetre piede hu't pouces de largeur dans le

centidix septipieds cinq pouces et denxingues de profondeur eur le côté du lot No dix et treste quatre précis lui y pouces de largurur dans le fond. Let Ne dix meaure trants cinq piede un nouse et aix lignes de face aux le rue Commune sur cent dix cept y'eds cinq pouces et deux liques de professeur aux le pôté du lot No ment et cent dix cept y'eds cinq pouces et deux liques de professeur aux le pôté du lot No cest et treste quatre lignes eur le côté du lot No cest et treste quatre lignes eur le côté du lot No cest et treste quatre piede huit pouces et quatre lignes de face lur le commune sur cent vinget quatre lignes de face lur le commune eur entre le face face lur le commune eur entre le face face professeur la rue Commune eur el cate lignes de professeur la rue Commune eur el cate du lot No Dans et treste cent piede elles pouces et deux lignes de professeur le côté du lot No Dans et treste cent le face de professeur en le côté du lot No Dans et treste cent le face de professeur piedes est le lot de le Dans et treste cent le face de professeur et et le lot de le Dans et treste cent le face de professeur et et le lot de le lot

Marie and the second second THE VIEW OF THE PARTY OF VERTES PARLE SEEME

côté du let Me Traine, et cont quaterre piede deux pérces et six lignés du atél du let Me Quinn et trante-quatre pie is sest pences et quater ignés de la let Me Quinn et trante-quatre pie is sest pences et quater ignés de largeur dans le fend.

Let No Quinne, a treute cinq piede deux pences et aux lignes de prefecéeur du côté du let No Quaterse et ext lignes de prefecéeur du côté du let No Quaterse et vest vingt piede aux pences et une ligne de prefecéeur du côté du let No Genterse et vest vingt piede aux pences et une ligne de prefecéeur du côté du let No Relan, et trait quatre piede huit pences de largeur dans le foud, et let No Seine, a treute-dinq piede geux pences et un lignes de free sur la rue Commune ser ceut vingt piede neuf pences et une figne de prefendeur u côté du let No Quinns et cent vingt six piede neuf pences et quatre-lignes de profendeur et de fines aur la rue Géneie, et treute (34') piede huit pouces de largeur dans le foud; lodif let fermant le cein des ruse Commune et Géneie. Lot Me Dix-sept meeurs treute quatre piede sept pouces de face sur la rue Géneie sur cent treute huit piede six pouces et quatre lignes de prefendeur entre ligne parallèle.

Lota Hos Quatre est Cinq a-nat contigue let No Quatre est contigue un let No Troisest meeurant chacun treute quatre piede sept pences de face sur la rue D'Hémécourt aur cent huits piede de prefendeur entre lignes parallèles.

Lot No Six qui est contigu au Ne Cinq mesure traute quatre piede sept pouces et demi de face sur la rue D'Hémécourt aux cont huit de face sur la rue D'Hémécourt aux cont huit de

race sur la rue D'Hémécours sur cont huit de protendeur eutre lignes parallèles; et lots Mes dept et Huit sont contigns et meaurent checan troate quatre piede huit pouces de face sur la rue d'Hémécourt sur cent huit piede de profondeur entre lignes parallèles. Los No Sopt est coatign au lot No Six et le lot No Huit formant le coin des rues Clark et D'Hé-méo gurt. méo unt.

Kasemble avec toutes les bâtisses et amé-liorations sur toutes lesdites propriétés ci-dessus décrites et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y dépendant et ap-

artenant.
Saisi dans l'affaire ei-dessus.
Conditions.—Comptent sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Farrar et Lum'e, avocate pour le plaignant.
18 aout.—18 19 25 — sept 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'intérêts dans des Propriétés de Valeur dans le Troisième District.

Jacob Sissung et al ve F. M. Kocke et Frank Kooke in solido, No 57.853. Jacob Sissung et Pascal Lamarque ve F. M. Kocke et Frank Kocke, No 58,669.

Jacob Sissung et P. Lamarque va M. et Frank Kocks No 59,432.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Parcisse d'Oriéns, — En vertu de trois write de fier l'acias è moi adressée par l'Hon. Cour Civile de district pour la Parcisse d'Oriéans, dans les afiaires respectivement ci-dessus intituées, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rus Commune, entre les ruse Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JRUDI. 14 septembre 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à saveir:

Tons les droite, titres et intérête des défendeurs dans et aux propriétés cidetsus décrites, l'intérêt du défendeur Frank Kocke, comprenant une moitié indivise et l'intérêt de l'autre défendear F. M. Kocke on Frank Kocke comprenant un quatorsième indivise, faisant en tout huit quatorstème, dans et aux propriétés gi-dessous décrites :

1º Quatre lots de terre ensemble avec tou 10 Quatre lots de terre ensemble avec toutes les bâtiseaste, qui s'y trouvent situés dans le Treisiène district de cette ville, dans l'ilot borné par les race Mathitie Kentucky. Prosper et 8t Avid, désigné var les Noal 2 3et 4, et mesurant comme suit: Les lots Nos 2 3et 4, chacun trente un pleds de fase à la race Mathitie, sur ent divaneur pleis de profundeur; le lot Ne 1 forms l'arce gaure des race Mathide et 8t-Avid et meurant trentenn nieds un noose et deux ligres aur la rue un pieds un posos et daux ligres sur la rue Mathida sur capt dix neuf pieda de profondens et face à la rue St-Avid. Acquis par Frank Kocke d Herman W. Lange, d'après un acte pa devant Abei Dreyfoue, notaire, mars 23 1867, C. O. B. 92, folio 327, 2º Un lot et améliorations etc

2º Un let et amé.iorations, etc., dans le Trésisème District, dans l'ilet No \$46 borné par les rues Congrès, Grands Hommes (Dau phine). Elmire et Bourgogne (Craps), désigné comme No 1; sur un plan de Pillé, en 1885, et mesurant, mesure américaire, quarantacing pieda Bourges de face à la rue Congrès

parts). St Ferdinand, Cotton Proce (anciennemont Delphine) ot l'avenue des Bone Enfants
mesurant en mesure américaine quarante-cinq
pi de de face à la rue Remparts, sur cent
cinquante neuf piede neuf pouces, borné au
le côté le plus rapproché de la rue St Ferdinand par la propriété vendue à Edgar Montégrat par sote pardevant Abel Dreylous, notaire, le 25 avril 1857 Acquis par Frank
Kocke de Eigar Montégut par acte parde
vant Abel Dreylus notaire, le 25 avril 1857,
C. O. B. 92, folio 412.

4º Un lot de terre avec 'es bâtisses etc.,
ci-dessus, situé dans le Troisième Di-trict,
dans l'ilet borné par les rues Elmits Congress
Groatman, (Dauphine) et Bourgogne (Craps)
mesurant A. M. quarante six pleds huit pouces eur la rue Congress, par quatre vingt
quinze piede de profondeur.
Acquis par Frank Kocke, de Peter Plaswith par acte pardevant A. Masureau, notaire public, le 4 juin 1855, C. O. B— fol—
5º Un lot, etc. dans l'ilet No 411, borné
par los rues Marais, Massant, St Bartholemew
et St Claude, désigné comme lot No 15 et mesurant trents deux pieds de face à la rue Marais par cent vingt pieds de profondeur.
Acquis acqui l'acte 82 da 1884 nar acte.

surant treate deux pieds de face à la rue Ma-rais par ceat vingt pieds de profondeur. Acquis sous l'acte 82 de 1884 par acte par-devant P. A. Rabouin, notaire, le 6 décembre 1896, C. O B. 126, fo lo 438. Saint dans les affaires et-deseus. Conditions—Comptant sur les lieux. Bhérif Civil de la Pareisse d'Oriéans. Dart et Kernan, avocats pour les plaignants, 11 sout—11 12 18 25—cept 1 8 14

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Daniel Lynch vs Mme Veuve Mathilde J.

Daniel Lynch vs Mme Veuve Mathilde J.
Baker.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA
Nouvelle-Oriéans—No 29,246—En vertq d'un writ de fieri facias à moi adreasé
par l'Honorable Gabriel Fernandes juge de la
Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le procèderai à la vente aux enchères
publiquea, à l'écu-ie Nos 226 et 225 rue
Howard, entre la rue Gasquet et l'avenne Tulanc, dans le Premier District de octre ville,
MARDI, le 5ème jour de reptembre 1899, à
11 heures A. M., Une charrette un double
jen de baraste, Saigi dans l'affaire oi-desens jeu de harea's. Saisi dans l'affaire oi-desen intitulée et numérotée. Cond'élons—Comptant sur les lieux. LEON MARTINY, Constable de la Deuxième Cour de Cité. 25 soût—25—sept 2 5

American Brewing Co., vs. Jacob Striele.

DEUXIEME COUE DE CITE DE LA
Nouvelle-Ordens—No 29, 246—En vertu
d'un writ de fiert facias à moi adressé par
l'Hon. Gabriel Fernanden, juge de la Deuxiè
me Cour de Cité de la Nouvelle-Ordens, je
procéderai à la vente aux enchères publiques
à mon entrepoè, No 409 Passaze et la Bourse, entre les rues Conti e: St. L. uis dans le 2me
D'atriot de cette ville, le LU DJ dene leur de
septembre (1899, 21 la heures A M., de la prepriéte di-après décrite, à sàvoir: Le contenu
d'une bavetté consistant en liqueure, glacière
peur blèra, licanose de ville et d'est pour
1899, : to Salai dans l'affaire of-desima intitulée et manticelée, d'après l'inventière enregietré de man hareau Conditions—Comptant. LEOR MARTINY Constante, Deuxième
Cour de Alté.

25 sont—25—sep 2 4

Vincent del Valle ve Andrew E. Nelson et als., in solido.

QUATRIRMA COUR DE CITTADE LA

Guevalle-Orléana, No 20,826-ma verte
d'as wife de fant facias à mei adresse par
l'Hen. E. E. Dewning, jage le la Quatrisma Cour de Ollé de la Nouvell-Orléana,
dans l'Affeite et degins numératés et intimiée,
je president à la vante à l'enchère publique,
ang les lieux, Es 630 rue Reyale, dans le
Déuxième Distrint de cotte villé, LUNDL 50
nech 1639, à 1 à 30 précises . M., de la
préparate de mais déscrie, à anveir :
Ciditel partié, partièmes.
Said dans l'influènce,
fact dans l'influènce,
fact dans l'influènce,
Constitues Comptent our les Heix.

A. F. CHEVALLEY.

Constable de la Quatrième Cour de Oté, No
320 pue Corapdetet. 19 sout—19 28 38 Vincent del Valle ve Andrew B. Nel

SECTION OF THE PARTY OF THE PAR THE WHITE AND A STREET VENTAN SAN DE VE

Tomore Tomore Marie ABBORGS SUDEGRADES ente de Propriété de Valde Vente d'une Propriété Amélio-Améliorée dans le Quatrième rée de Valeur du Premier

District. District, Conuse comme No 420 ree Heward. Entre les rues Gravier et Perdido. of St Thomas. Thomas M. Maddon vs Esgène Reil-

Heary Moyer ve James P. Shelly. ODUR (IIVILI) BE Butchist your la parviose COUR (IIVILI) BE Butchist your la parviose d'yn writ desdain En. 86,896 — En werin d'yn writ desdain et vente è put airvant par l'Honorabie Cour Civile de Michiel pour la Parviose d'Oridina, dans l'ambiec d'dessan intituite, je procédant E in vente à l'onchien pallique, à la Bourant des Mannésters, Er 840 res Commune, entre les unes Chemidales et Barrino, dans le Premier Bisides de sevies ville, le FEUDI, 7 aspinules 1800, à midi, da la propulété d'après discrite, à mestre—

COUP CIVILE DE DEFEROY POUE LA parciace d'Octéana, Re 50.987.—In verte d'un writ de saiste et varie à met adreses par l'Hou Cour Civile de Bistriet pour la partitule, je procédent d'un writ de saiste et vante à l'acchère publique, à la Bearse des Brancheurs, He 546 rue Commune, entre les russ Curradiste et Barcana, dans le Premier District de estie ville, le JEUDI 31 coptembre 1590, à midi, de la propriété et-après destrite à saveir :

Un certain lot de terre, ensemble avec tentae les bâtieses et améliorations, qui e'y incuvens et tous les droits, vuies, privilège servitades et dépendances, à cela appartenant eu en queique co-te en dépendant, sitté dans le Premier District de certe ville, dans l'illet bursé par les russ Liberté, Howard, Gravier es Pordido désigné seunale la No du plus de certe ville, le une plus de certe ville, et un ceut six piede supe peuces de prefendeur, entre lignes parcillées, teut accordant avec un plan denarie per Joseph Pillé, voyer daté le 12 mai 1837.

Saisi dans l'affaire ci-deseus.

Graditions - Comptant sur les lieux.

AVIS DE SUCCESSIONS

AWNONCE JUDICIAIRE Vente d'une Grande Propriété de valeur améliorée dans le Sixième District. Formant l'encoignure des rues Dryades et Delachaise.

Baticees connuce comme No 3441, rue Dryades. Mme Selima Poché ye Samuel J. Hart ot ala.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Daroise d'Orléans—No 50,940 — En vertu d'un writ de saine et vynte à mot adressé par l'Honorable Cenr Otylie de District pour la santies d'Orlée de District pour la santies de la comme de la par l'Honorable Conr Chvile de District pour le parolase d'Orléans, dans l'affaire oi dessus in-tituiés, je procéderai à in vente à l'anchères publique à la Bourse des Encanteure, Ros 840 rue Commune, entre les rese Carondelet et Baronne, dans le Prechier District de cette ville, JEUDI, le 21 repres les 1839 à midi, de la vropriété el-après itéorite, à avoir : Trois certains lots de terre, espemble avec toutes les bâtieses et ambierations qui s'y trouvent, et tous les dió.ts, voice, p'ivilèges et dépendances y apportennet, en en qual-que sorte en dépendant, aimés dans le Sixième District de cêtte ville (dans cette partie qui s'appoint antienament fau-Sixième District de cette ville (dans cette partie qui e'appeint anciennement fantourg Plaisance, demièrement dans cette ville et parcires Jefferson, daes cet Etat), et dans l'iles borné par l'avenue Louisiane, les rues Dryades. Bé achaise et South Rampart (anciannement r.e. 8t. Denis) d'aisgué comme lote No 19, 20 e: 21. du l'ilet No 27 sur un plan dudit fa bourg ancaré pout référence à un acte paud pardirant T. Gagoi ancien notaire de octe ville, le 29 avril 1855, un devis duquel ile; est annexé peur référence à un acte parte pardevant Jehn J. Ward, un notaire de octe ville le 18ème jour de juillet 1890. Lésquels dits lets sent contigus et meaurent chaoun trente deux pieds de face sur la rue Dryades au cont vingt pieds de profondant entre ligner paral·lètes, ledit lot 19 formant le coin des rues Driachaise et Dryades.

Salei dans l'affaire ci-dessue.

Conditions — Comptant aux les lieux

Saint dans l'ambire ci-dessas.

Graditions — Comptant sur les lieux.

Bhérif Civil de la Paroisse d'Oriésu

Frank Zeogei, avocat pour le plainant.

18 acat — 18 25—aspt 1 8 15 21

Conditions — Comptent air les lieux
FRANK MARQUEZ.
Sherif civil de la Parolase d'Oriena
W. J. Waguespack, avocat pour la plaignante. 19aoùt—1819 25—eept 1 8 15 21

ANHONOR JUDICIAIRE. Vente de propriété de résidence de valeur dans le Premier District.

Connue comme No 1532 rue du Camp, entre les rues Race et Otange.

James Jackson ve Helen H. Hart. OUE CIVILE DE DIBTRICT pour la pa-reisse d'Oriéans—No 59,726—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adres-sé par l'Honorable Cour Civile de Dis-triot pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-desens intitulés, le procéderai à vendre à l'emobère priblique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rus Commune, entre les russ Carondelet et Baronne, dans le Pro-mier District de estié ville, le JEUDI, 7 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à saveir-

Un certain lot de terre avec toutes les ha Uu certain lot de terre avec toutes les bâtitsese et améliorations qui s'y trouvent, acté dans le Premier District de cotte viite de la Nouvelle Orléane, dans l'itet borné par les rues Camp, Megavias, Race et Orange, désigné comme lot Ne huit, lequel dit lot mesure ammenure américaine, treate deux piède de face à la rue Camp, sur cent vingt piede de profondeur entre lignese parallèles.

Salsi dans l'affatre oi-dessus.

Conditions comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Oivil de la paroisse d'ivriène
John T. Whiteker, avocst pour le plaignant.

Ste-Made, entre les rees Chippowa

In properied of age to describe, h movie—
Un certain morescen on partiem de incre situé dans le Quarchème Dictate de cetto villé,
dans l'élet borné, par les rues fin-Marie,
80 André, Chippowr et le Themanacimentrarie
quarants six puele huit posecs de face à le
rue éte Marie sur une probudeur entre lignes
deples et partièles de qualre vingt dix pin is
et est formé de la portien du faut des lots Mes
1. 2, et 3, our un devis annuré à un acte de
dépât passé pardevani J. F. Coffer, anciën
notaire le 10me jour de mai 1871.
Baiet dans l'afferre et-dessens.
Conditions—Complent our les lieux.

Thà HK MARGUEZ.

Shérif sivil pour le pussions d'Oriense.
J: C Hanriques, avecet pour le pinignant.
4 août—4, 11 18 36—cest 1. 7

Succession de Christian Jucobe et al Ciou de Civile DE DISTREOT pour le partieur de Civilens de Si, 971—Division Cavis est par le précent denné aux erlenaisme de cette encesceion et à toutes sistres persennes intéresses d'aveir à déduire, dans les dix jours qui sufvrout la présente estémisme le relieur qui sufvrout in présente par lesquelles le compte pravisoire présente par Willium Walsh, axécuteur datif de cette resessaise, me sernis pas approuvé et hemalegné et les facés distribués conférmément et dit compts.

Paul O. GUERIN, 34 soût—24 28—copt 3 Groffier.

Succession de Thomas Gray.

COUR GIVILE DE DISTRIOT pour la paroisse d'Ortéans... No 60,08 à Division C
-Attendu que Frank Zeagui, administrateur public, a précerté une pésition à la Cour à l'effet d'obtenir ées lettres
d'administration dans la suscerion de
feu Thomas Gray décédé intectat, avis est par
le précent donné à lugie cour que cela peut
concerner d'avoir à dédaire, dans les dir
jours, les raisons peur lesquelles il ne cersit
pae fait druit à indite pésities.
Par ordre le la Cour.

PASIL O. GUMRIE, Graffe .

19 août - 19 23 28

19 acts - 19 23 28

I-ASEONGES JUDICIAIRE

Albert Bluer vs Joseph Procests Affort Simor vs Joseph Proceeds.

OSUR GIVILS DIS DISCRIPTOT pour in paration d'Orisina.—To Es Sis—in vain d'ut writ de misée et veuté à met némant para l'Emenchin Cour Oville de District para l'Emenchin Cour Oville de District des les limites de Orisina, dans l'athème de factor mitinée. Je president à la veute h l'embére publique, à in heure des Besenteurs les dé rue Commune, estes les rues Communes de de President de cette ville, s'EUDI, le 27 auts 1900, à misi, le la propriété sit après décrite à carvair :

Tous les droits, tières et intérêue de défina-

to in proprieté interpris distrite à servair:

Tonn les droits, titres et intérêts du défendeur Joseph Pre-cett, en et à la propriété étagée déserte, à servair.

Deux certains lete de terre avec testan les liétesses et amétiorations qui s'y treuvent, et eus se draits, velos, privilèges, servinales et avantages y appartement en de qualque serve et dépendent, aituée dans le Prentie.

District de cette ville, dans l'Het Ne 601-betné par les rees Gravier, Bread, Parlitée et Wiles, leedite lete sent désirais par les rees Gravier, Bread, Parlitée et Wiles, leedite lete sent désirais par les me Me 35 et 36 ser un dévis annexé à un inventire pris par Frank E. Betneld, notaire, le 7me jeur le janvier 1895, d'après quel ineffe lete seut estique, et mesurent chaous trante et un piele chie, peuces et deux ligues de face sur la rue Gravier et de du prefecche prefect, sur cent vingt pied et ce prefecteur, let no 36 étant le quatriètes lui partir du coin des rues Gravier et Bread.

Beist dans l'affaire ci-dessus.

Cenditions—Comptant sur les Heux.

Conditions—Comptent our les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la parciace d'Orlème.
A. E. Binckmar, avocat peur le plaignant.
26 juil...28—souté 11 18 25 31.

ANNONOS JUDIOIAIRE

Vente d'intérêt de successions. B. J. Wolf et Fils vs I. J. Wolf et Co. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Premisse d'Ocidens. Ne 59,146—En verts d'un vrit de fivri facise à moi adresse par l'Houseable Quar Civile de District, pour in pareisse d'Ocidens, dans l'affaire ci-desses inti-salés, je presèderal à la vente à l'emahère publique, à la Bourse des Enomiseurs. Ne 640 fise Commune, entre les ruse Cormelete et Barrense, dans le Premise District de estin ville, le JEUDI, 7 septembre 1809, à midi, de la prespitété ci-après éécrite, à seveir—

Tout le d oit, titre propriété et intérêt de L.J. Wolf dans et à la aucocasion de som père décête. A sevoir—
Tout le d oit, titre propriété et intérêt de L.J. Wolf dans et à la aucocasion de som père décête. A sevoir de la comment de la com

Lazarus et Luce, avocate pour le plaignant. 4 aout-4 11 18 25-sept 1 7



"I think Ripans Tabules about the best thing there is," said the Colonel; "I guess they are THE best! I was sitting the other evening smoking and drinking a little whisky and water; there were four of us there and one complained of being very uncomfortable. When he had told us about it I said to him, 'all that ails you is indigestion, and I gave him a Ripans Tabule from a little vial I had in my pocket. We each of us took one, and since then I have learned that every one of the three has bought the TABULES and thinks them the greatest things there are a moine."

WANTED.—A case of bad health that he P.A. TR will not benefit. They banks pain and perform the paint of the wort hit is not in proceeding and accept no substitute. Being of the release performs in the performance of the pe

GRAND HOTEL. CINC'NNATI, OHIO.



G. CORREHOTEL CO., Propriétaires

Adresse pour les enblogrammes de CORRE", Cincinnati. AGREE PURIS PLANS DE CLUS ET BURGPEEN. A G. CORRE, President;

D. C. SHEARES, Vice-Provident at Chant; C. H. HARVEY, Secretaire of Trescaler. Buisine superieure -- Tous les agrements modernes, aména ement nouveau